

## Développement du port de Bordeaux

# AP+ Bordeaux, c'est parti !

*Ouvert à tous les utilisateurs depuis le 20 décembre 2007 pour anticiper le suivi informatique des marchandises, AP+ Bordeaux est opérationnel depuis le 2 janvier 2008. Une étape stratégique dans le développement du port de Bordeaux soutenue par toute la communauté portuaire et ses différents acteurs représentés par l'Union Maritime et Portuaire et TLF Aquitaine, le Port autonome et la Direction Régionale des Douanes.*

**D**epuis la signature du protocole d'accord de mise en place d'AP+ le 12 février 2007, Marseille Gyptis International (MGI) a réalisé l'étude préalable à la mise en place du progiciel sur le port de Bordeaux au cours du second trimestre.

Cette étude a été suivie de plusieurs réunions d'information auprès des professionnels portuaires.

Suite à une période de formation des opérateurs portuaires (armateurs, transitaires, terminaux conteneurs...) qui s'est étalée tout au long du dernier trimestre 2007, le système est en phase de déploiement à Bordeaux.

La prise en main réalisée durant le mois de janvier s'accompagne de la présence permanente sur site de l'« assistance utilisateurs » de MGI.

L'UMPB a créé une société sous statut EURL baptisée « Bordeaux Informatique Portuaire + » ou « BIP+ ». Cette structure a pour but d'assurer la gestion locale d'AP+ et de commercialiser AP+ auprès des entreprises ayant une représentation sur le port girondin.

Déjà, les premières escales ont été traitées via AP+ ; ainsi, une nouvelle façon de travailler pour l'ensemble des opérateurs s'enracine sur les quais girondins permettant une meilleure traçabilité, et une plus grande fiabilisation des flux logistiques et administratifs de trafics conteneurisés.

Le système permet de gérer le passage portuaire de l'annonce de l'escale jusqu'au contrôle de sortie, chaque opérateur pouvant suivre ses opérations en toute confidentialité.

Le système internet sécurisé renforce et facilite les échanges d'informations entre les opérateurs. Chaque intervenant enregistre les données import ou export ou les vérifie directement. Ainsi, chaque conteneur, ou lot, sera suivi à la trace.

AP+ est conçu pour améliorer les passages portuaires, leur fluidité et leur fiabilité. Procédures anticipées, dématérialisation des documents, le système AP+, validé par la direction générale des Douanes, intègre les préconisations en matière de sûreté, ce qui permet localement à l'administration d'accompagner la place portuaire en lui apportant toutes les facilitations pouvant découler de la mise en place de l'informatique portuaire à Bordeaux.

Il possède un autre avantage : celui de s'adapter aux situations locales et d'évoluer en fonction des besoins particuliers des places portuaires. La communauté portuaire s'apprête à étendre au

cours du second trimestre 2008 AP+ à l'ensemble des trafics du port de Bordeaux, et envisage le développement de modules concernant les droits de port, en étroite concertation avec le Port autonome et la direction régionale des Douanes.

Le système AP+ est le fruit d'une collaboration entre les places portuaires de Marseille et du Havre et capitalise sur l'expérience acquise sur les précédents systèmes d'informations communautaires Protis et Ademar.

D'autres ports comme Fort de France ont mis en place en 2007 le système qui, en 2008, sera également adopté par les ports métropolitains de Rouen et de Nantes Saint-Nazaire ♦

### contact

Union maritime et portuaire du Port de Bordeaux

Henri-Vincent AMOUROUX

Tél. 05 56 00 84 84

henri-vincent.amouroux@uniport-bordeaux.fr

**Le système est en phase de déploiement à Bordeaux.**

